



VIE QUOTIDIENNE

UN NOUVEAU LABEL

Contrôler la qualité de l'air des logements

Connaissez-vous IntAirieur ? Créé à l'initiative de l'Association pour la qualité de l'air intérieur (APQAI), qui réunit acteurs publics, opérateurs privés et citoyens, il s'agit d'un nouveau label permettant de mesurer et de contrôler la qualité de l'air dans nos logements. Calqué sur les certifications environnementales existantes, il offre au futur acquéreur d'un logement neuf l'assurance que les promoteurs ont pris soin de choisir du mobilier durable et éthique pour la cuisine, la salle de bains, les revêtements de sol et les peintures, la bonne aération du logement... Comment ça marche ?

La demande de labellisation est faite par le maître d'ouvrage avant le dépôt du permis de construire. Un auditeur agréé contrôle l'opération en phases programme, conception et réception et à la demande du maître d'ouvrage pendant l'exécution. A l'issue de ce protocole, le label est délivré au maître d'ouvrage. Bouygues Immobilier, avec son projet le Séqué, à Bayonne, est le premier à en bénéficier.

Devenu une préoccupation de santé publique, l'air est 5 à 10 fois plus pollué à l'intérieur qu'à l'extérieur de nos maisons.